

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SARRALBE

2021/040

CONSEILLERS ELUS : 27 – EN FONCTION : 27 – PRESENTS : 27

SÉANCE EN DATE DU 10 AVRIL 2021

SOUS LA PRESIDENCE DE M. PIERRE-JEAN DIDOT, MAIRE.

POINT 9 : ATTRIBUTION DE MARCHES SUITE A LA CONSULTATION D'ENTREPRISES

1. AMENAGEMENT PAYSAGER ET REQUALIFICATION DU CIMETIERE 2^{ème} TRANCHE

M. André MELY, conseiller municipal, présente à l'assemblée le projet qui consiste à aménager les sections H,K et L du cimetière de Sarralbe, à savoir sa partie basse comprise entre les 2 entrées sud (entre le cimetière Anglais et l'entrée débouchant sur le columbarium) :

« Le marché de travaux, élaboré par le bureau d'étude Berest, reprend les éléments validés lors de l'avant-projet, à savoir :

- la mise en place de bordures calcaires et de béton bitumineux sur le chemin situé sur la partie basse,
- le remplacement de l'escalier vétuste en place par un escalier en calcaire et conforme aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR),
- le réaménagement du chemin situé en haut du talus qui ne sera conservé que sur le tronçon devant les tombes. La pompe à bras et l'auge en grès présents sur ce chemin seront restaurés,
- la création d'un mur de soutènement en moellons de calcaire, en contrebas du talus sur une hauteur de l'ordre de 60 cm permettant d'adoucir la pente du talus,
- l'aménagement du talus avec la mise en place d'une toile tissée, d'un arrosage automatique et de diverses plantations dans la continuité des essences mises en place en 2020 (pervenches, arbres à tiges, arbres cépées),
- la rénovation du mur d'enceinte extérieur entre les 2 entrées sud avec la mise en place d'un nouveau crépi et une restauration des ferronneries en place.

Les travaux sont estimés par le bureau d'étude Berest à 287 280,50€ H.T. soit 344 736,60€ TTC. »

Le Conseil municipal,

Suite à une consultation d'entreprises passées en la forme d'une procédure adaptée.

Sur avis de la commission d'appel d'offres en date des 16 et 29 mars 2021

Sur proposition de la Commission d'Administration Générale et des Finances,

A l'unanimité des voix,

- attribue le marché de travaux pour l'aménagement paysager et la requalification du cimetière - 2^{ème} tranche - à l'entreprise IRION pour un montant de 276 500 € H.T. soit 331 800 € T.T.C.

Envoyé en préfecture le 20/04/2021

Reçu en préfecture le 20/04/2021

Affiché le



ID : 057-215706284-20210410-2021_040-DE

- autorise M. le maire à signer le marché avec l'entreprise attributaire.
- prend acte que des crédits suffisants seront prévus au budget primitif 2021.
- autorise monsieur le maire à signer tout document relatif à cette opération ainsi que toute pièce s'y rattachant.

M. le maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération qui a été publiée le 13 avril 2021

Pour extrait conforme,
Sarralbe, le 13 avril 2021
Le Maire,
Pierre-Jean DIDOT